

jour férié pendant congés payés

Par yann62, le 13/09/2011 à 12:13

bonjour,

je travaille en horaires postés dans la manutention ferroviaire, voici mon problème :

j'ai pris mes congés payés tout le mois d'aout soit 19 jours au total posés dont le 15 aout qui aurait du être pour moi un jour férié travaillé.

j'ai fait la même chose l'année dernière et sur ma fiche de paie on m'a décompté 18 congés et le 15 aout était un férié chômé donc pas déduit en congés hors cette année les 19 jours de congés ont été décomptés de ma base de 151h de travail sans que ne soit pris en compte le férié du 15/08 ce qui fait que j'ai eu pour le mois d'aout une fiche de paie en négatif.

est-ce normal d'avoir une fiche de paie en négatif?

est ce normal que je ne sois pas en férié chômé le 15/08 alors que c'était l'usage précédemment et ce pour tous les fériés qui auraient du être travaillés ?

merci pour vos réponses,

bonne journée.

Par **P.M.**, le **13/09/2011** à **14:53**

Bonjour,

Je ne comprends pas comment cela a pu amener à un net à payer négatif si vous aviez assez de congés payés mais effectivement, vormalement, le jour férié n'aurait pas dû être décompté de votre droit à congés payés...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail...

Par yann62, le 14/09/2011 à 12:04

bonjour

merci pour votre aide, tout a été rentré dans l'ordre ma fiche de paie n'est plus en négatif mais à 0 , j'avais oublié de préciser que les congés sont payés par une caisse externe.

c'était négatif car ils ont fait le calcul suivant 151h- (19x8,33h) et ont rectifié en décomptant le 15 aout de mes congés.

merci encore et bonne journée